



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 10/06/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 10/06/2014	N° d'enregistrement F09114 P0079
--	---	--

1. Intitulé du projet

Parc photovoltaïque de Lirac

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination du raison sociale

juwi EnR

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean Pellet

RCS / SIRET

4 4 0 9 4 7 4 0 6 0 0 2 1 9

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation
a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 ha et inférieure à 25 ha.

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Défrichement d'une surface égale à 12ha maximum dans le cadre de la construction d'un parc photovoltaïque sur des terrains communaux.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de parc photovoltaïque sur des terrains boisés communaux de Lirac

4.2 Objectifs du projet

Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les différentes étapes du chantier de construction du parc photovoltaïque sont les suivantes :

- défrichage
- éventuel terrassement (nivellement du sol)
- pose de la clôture
- mise en place des pieux (vissés ou battus)
- réalisation des tranchées internes et pose des fourreaux électriques
- pose des modules solaires
- mise en place des postes techniques
- raccordement des modules et des équipements électriques
- mise en service du parc photovoltaïque

La durée totale du chantier sera d'environ 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parc photovoltaïque fera l'objet d'une maintenance technique pour assurer le bon fonctionnement des différents équipements électriques et mécaniques, et de travaux d'entretien "paysagers" (fauche mécanique de la végétation sans utilisation de produits chimiques).

Le parc ne fera pas l'objet d'une présence humaine permanente (interventions ponctuelles seulement).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un Permis de Construire et d'une enquête publique.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli pour la procédure d'autorisation de défricher.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées:

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale maximale du parc photovoltaïque (=surface défrichée) : 12 ha	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Lirac (30126)

Lieu-dit : La Montagne

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 2' 20" N Lat. 4° 65' 16" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'une forêt communale (garrigue).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet :

La commune de Lirac est dotée d'un POS approuvé le 17 juillet 1987. Ce POS a fait l'objet d'une révision simplifiée en 2007, portant sur la création d'une zone NDe dans le cadre d'un projet de parc éolien. Le règlement de cette zone est le suivant : "Dans le secteur NDe, sont seules autorisées les constructions et installations liées et nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif pour la production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent". Ce projet éolien a depuis été abandonné, et un nouveau projet de parc photovoltaïque a vu le jour au sein de cette zone NDe. Un PLU est en cours d'élaboration. Il intégrera une zone EnR compatible avec l'installation d'équipements de production d'énergie renouvelable.

Pour les rubriques 33° à 37° le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

x

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

x

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

x

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

x

dans une zone de répartition des eaux ?

x

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

x

dans un site inscrit ou classé ?

x

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

x

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

x

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
est-il excédentaire en matériaux ?		X	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Le projet modifie les milieux naturels car il s'accompagne d'un défrichement.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	x	Le projet est accompagné du défrichement de 12 ha sur les terrains de la commune. Celle-ci compte 454 ha de forêt communale soumise au régime forestier, le projet impacte donc 2.6% des espaces forestiers communaux.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	x	Le projet est situé en zone de sensibilité au feu modéré et très élevé selon la zone.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	x	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	x	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x	
	Engendre-t-il des odeurs ?	x	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	x	
	Engendre-t-il des vibrations ?	x	
	Est-il concerné par des vibrations ?	x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	X	
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	Le projet n'entraîne la soustraction que de 2.61 de forêt communale soumise au régime forestier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fera l'objet d'une étude d'impact dans le cadre de la procédure de demande de permis de Construire, aussi il peut être exempté d'étude d'impact au titre du défrichement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Aix en Provence

le, 6/06/2014

Signature



juwi
juwi E&R
Les Péloades, Bâtiment E
800 Rue René Descartes
13057 Aix-en-Provence Cedex 7
Tél. +33. (0)4 90 22 24 00
Fax. +33. (0)4 42 22 21 67
info@juwi.fr www.juwi.fr
N° SIRET 440 947 406 00219